Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 7 avril 2025 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire :	M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers :	M. Pascal Richard
	M. Stéphane Beauregard
	M. Stéphane Martin
	M. François Gastonguay
	M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Légaré

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

59-04-2025 1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Martin
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Modification de l'endroit désignée pour la tenue des séances du conseil;
3. Questions de l'assemblée;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mars 2025;
5. Rapport de la directrice des travaux publics;
6. Conclusion d'une entente relative à la gestion de travaux dans une partie des branches 34 et 41 de la rivière Runnels avec la MRC d'Acton;
7. Travaux dans une partie des branches 34 et 41 de la rivière Runnels – Demandes de prix;
8. Abat-poussière pour la saison estivale 2025;
9. Octroi du contrat pour le pavage de la rue Ste-Marguerite;
10. Aménagement du site de récupération des matières résiduelles agricoles (AgriRécup);
11. Stabilisation de la berge de la rivière Noire dans le Petit 11ème Rang – Autorisation du processus d'appel d'offres;
12. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Confirmation de l'utilisation pour l'année 2024;
13. Rapport du Service d'inspection en bâtiments;

14. Rapport du Service d'inspection en bâtiments - Demande à la CPTAQ pour la propriété matricule 8448-15-1935;
15. Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton modifiant la grille des usages de la zone 101 – Modification de la date de l'assemblée publique de consultation;
16. Octroi du contrat pour le pavage de la cour de l'hôtel de ville;
17. Réaménagement de l'hôtel de ville - Demande de prêt temporaire;
18. Nom des haltes sur la piste cyclable;
19. Suivi des dossiers ventes pour non-paiement des taxes foncières;
20. Soirée Hommage aux bénévoles – Nomination d'un bénévole;
21. Remplacement de deux ordinateurs;
22. Fonds carrières et sablières – Utilisation des fonds en 2025 pour un montant de 102 234$;
23. Guide touristique 2025;
24. Liste des comptes;
25. Divers :
    25.1. Modification de la limite de vitesse dans le Petit 3ème Rang;
    25.2. Autorisation du processus d'appel d'offres pour les travaux de remplacement du ponceau à l'intersection du Petit 11ème Rang et de la route 139;
26. Rapport des comités;
27. Correspondance;
28. Questions de l'assemblée;
29. Levée de l'assemblée.

60-04-2025 2. **<u>Modification de l'endroit désigné pour la tenue des séances du conseil</u>**

CONSIDÉRANT QU'en raison des rénovations effectuées à l'hôtel de ville, l'endroit désigné pour la tenue des séances du conseil doit être modifiée;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité des conseillers que l'endroit désigné pour la tenue des séances suivantes soit au 259 rue Notre-Dame à Roxton Falls :

- ✓ Lundi 5 mai 2025
- ✓ Lundi 2 juin 2025
- ✓ Lundi 7 juillet 2025
- ✓ Lundi 4 août 2025
- ✓ Lundi 8 septembre 2025

Adoptée

61-04-2025 4. **<u>Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mars 2025</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 3 mars 2025;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Stéphane Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

62-04-2025 5. **Rapport de la directrice des travaux publics**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé et d'autoriser Mme Lasnier à donner le mandat pour le lignage des rues à Lignes Maska pour un montant de 16 730$.

Adoptée

63-04-2025 6. **Conclusion d'une entente relative à la gestion de travaux dans une partie des branches 34 et 41 de la rivière Runnels avec la MRC d'Acton**

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Acton et la municipalité du Canton de Roxton ont choisi de conclure une entente relative à la gestion des travaux prévus dans une partie des Branches 34 et 41 de la rivière Runnels tel que prévu à l'article 108 de la LCM ainsi qu'à la *Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Acton*;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente a pour objet de confier à la municipalité du Canton de Roxton la responsabilité de la gestion de travaux d'entretien requis dans une partie des Branches 34 et 41 de la rivière Runnels, tel que décrits au document « Devis des travaux – Documents d'appel d'offres 2024-423 » préparé par ALPG et signés en date du 12 mars 2025, annexé à ladite entente pour en faire partie intégrante comme annexe A, et de prévoir les modalités d'exercice de cette responsabilité;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Stéphane Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette , directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente.

Adoptée

64-04-2025 7. **Travaux dans une partie des branches 34 et 41 de la rivière Runnels – Demandes de prix**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'entente intervenue avec la MRC d'Acton pour la gestion des travaux d'entretien à exécuter sur une partie des branches 34 et 41 de la rivière Runnels la municipalité se doit de procéder à des demandes de prix et d'adjuger un contrat à un entrepreneur pour la réalisation des travaux;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Stéphane Martin

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Stéphanie Lasnier à faire des demandes de prix auprès des entrepreneurs pour les mentionnés ci-dessus.

Adoptée

65-04-2025 8. **Abat-poussière pour la saison estivale 2025**

Il est proposé par M. Stéphane Martin
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'abat-poussière pour l'année 2025 auprès de Somavrac au coût de 0.3890$/litre pour une quantité approximative de 65 000 litres lors du premier épandage et d'une possibilité d'épandre une quantité approximative de 24 800 litres pour un deuxième épandage en fin de saison estivale.

Adoptée

66-04-2025 9. **Octroi du contrat pour le pavage de la rue Ste-Marguerite**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Stéphane Martin
et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Asphalte Bernier pour effectuer le pavage de la rue Ste-Marguerite sur environ 55 mètres pour un montant d'environ 20 000 $.

Adoptée

67-04-2025 10. **Aménagement du site de récupération des matières résiduelles agricoles (AgriRécup)**

Il est proposé par M. Stéphane Martin
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 100 blocs de béton ainsi que la livraison de quelques voyages de pierre pour l'aménagement du site de récupération des matières résiduelles agricoles tel qu'entendu avec AgriRécup.

Adoptée

68-04-2025 11. **Stabilisation de la berge de la rivière Noire dans le Petit 11ème Rang – Autorisation du processus d'appel d'offres**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à un appel d'offres pour les travaux de Stabilisation de la berge de la rivière Noire dans le Petit 11ème Rang;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la publication de l'appel d'offres et que l'ouverture des soumissions aura lieu le 14 mai 2025 à 14h01.

Adoptée

69-04-2025 12. **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Confirmation de l'utilisation pour l'année 2024**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 295 379 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Martin
appuyé par M. François Gastonguay
et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Roxton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

70-04-2025 13. **Rapport du Service d'inspection en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du Service d'inspection en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Martin
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport du Service d'inspection en bâtiments tel que présenté.

Adoptée

71-04-2025 14. **Rapport du Service d'inspection en bâtiments - Demande à la CPTAQ pour la propriété matricule 8448-15-1935**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire demandeur souhaite obtenir une autorisation pour l'utilisation non-agricole d'une superficie de 5 000 mètres carrés sur la propriété visée;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire visée est identifiée par le matricule 8448-15-1935 et le lot visé est : 3 843 238;

CONSIDÉRANT QUE lors de la vente de ses actifs agricoles le propriétaire a conservé ce terrain dans l'espoir qu'un de ses enfants puisse y construire une résidence;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Stéphane Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande décrite ci-dessus.

Adoptée

72-04-2025 15. **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton modifiant la grille des usages de la zone 101 – Modification de la date de l'assemblée publique de consultation**

CONSIDÉRANT QUE les élus ont débuté le processus d'adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton modifiant la grille des usages de la zone 101;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet de modifier la grille des usages principaux et des normes par l'ajout des usages résidentiels de classe B « bifamiliale et trifamiliale isolée » à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 101;

CONSIDÉRANT QUE l'étape subséquente dans la procédure d'adoption est la tenue de l'assemblée publique de consultation;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Martin
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée publique de consultation ait lieu le 5 mai 2025 à 19h20.

Adoptée

73-04-2025 16. **Octroi du contrat pour le pavage de la cour de l'hôtel de ville**

CONSIDÉRANT QUE la cour de l'hôtel de ville sera pavée en 2025;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Stéphane Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le contrat de pavage de la cour de l'hôtel de ville à Asphalte Bernier inc. au coût de 50 602 $ plus taxes.

Adoptée

74-04-2025 17. **Réaménagement de l'hôtel de ville - Demande de prêt temporaire**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a débuté des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a approuvé un emprunt au montant de 939 896$ suite à l'adoption du règlement 370-2024;

CONSIDÉRANT QU'un financement temporaire sera nécessaire pour supporter les coûts des travaux en attendant les versements de la subvention et le financement permanent;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Stéphane Martin

Et résolu à l'unanimité des conseillers de demander l'émission d'un prêt temporaire-projet d'investissement permettant de supporter le coût des travaux mentionnés ci-dessus à notre institution financière en attendant le versement de la subvention et le financement permanent tel que mentionné ci-dessus. Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents à intervenir.

Adoptée

75-04-2025 19. **Suivi des dossiers ventes pour non-paiement des taxes foncières**

CONSIDÉRANT QUE des propriétés ont été mises en vente pour non-paiement des taxes foncières par la résolution no. 45-03-2025 adoptée le 3 mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des propriétés suivantes ont acquitté leurs taxes ou ont pris des ententes de paiement satisfaisantes :

- 8147-54-2371
- 7946-19-7884
- 8147-36-4689
- 8147-46-0490

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les propriétés mentionnées ci-dessus soient retirées de la procédure de vente pour non-paiement des taxes foncières.

Adoptée

76-04-2025 21. **Remplacement de deux ordinateurs**

CONSIDÉRANT QUE deux ordinateurs sont désuets et ne peuvent accepter la migration vers Windows 11;

CONSIDÉRANT QU'il est important pour la sécurité du système informatique de faire la migration vers Windows 11;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Stéphane Martin
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de deux ordinateurs au coût de 2 649,98$ taxes en sus plus les frais d'installation. Que la dépense sera appliquée dans deux postes budgétaires :

- 0310000726 Projet « Réaménagement de l'hôtel de ville
- 2210000726 Ameublement et équipement de bureau

Adoptée

77-04-2025 22. **Fonds carrières et sablières – Utilisation des fonds en 2025 pour un montant de 102 234$**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Stéphane Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter la somme de 102 234 $ du Fonds carrières et sablières au fonds général.

Adoptée

78-04-2025 24. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Stéphane Martin
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 181 868.64 $ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, greffière-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

79-04-2025 25.1 **Modification de la limite de vitesse dans le Petit 3ème Rang**

CONSIDÉRANT QUE suite à une plainte les membres du conseil ont étudié la possibilité de diminuer la limite de vitesse sur le Petit 3ème Rang;

CONSIDÉRANT QUE le Petit 3ème Rang est un chemin mitoyen avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford et que pour cette raison les membres du conseil ont souhaité consulter les élus de cette dite municipalité (Résolution 15-01-2025) ;

CONSIDÉRANT QUE les élus de la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford considèrent qu'il n'est pas pertinent de diminuer la limite de vitesse sur ce chemin puisqu'il n'y a pas présence danger potentiel (courbe ou visibilité dangereuse) et que ce chemin répond aux standards habituels d'un chemin de gravier avec une limite de vitesse de 70 km/h;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reconsidéré toutes les informations quant à ce dossier;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Martin
Appuyé par M. Stéphane Beauregard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conserver la limite de vitesse actuelle sur le Petit 3ème Rang, soit 70 km/h.

Adoptée

80-04-2025 25.2 **Autorisation du processus d'appel d'offres pour les travaux de remplacement du ponceau à l'intersection du Petit 11ème Rang et de la route 139**

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont été préparés pour les travaux de remplacement du ponceau à l'intersection du Petit 11ème Rang et de la route 139;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Martin
Appuyé par M. François Gastonguay

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la publication des appels d'offres sur SEAO pour les travaux de remplacement du ponceau à l'intersection du Petit 11ème Rang et de la route 139.

Adoptée

25. **Correspondance**

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

81-04-2025 27. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Stéphane Martin
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21 h 18.

Adoptée

Stéphane Beauchemin Maire	Caroline Choquette Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.